



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

**Délibération n° 2024D36**

Le Conseil d'administration, convoqué le 27 novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Espace France Services : 26 Rue Georges Clemenceau - 85670 Palluau, le 4 décembre 2024 à 18h00, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>présente</i>
CHATELIER Christiane	<i>absente</i>
GIRAUD Valérie	<i>présente</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>présente</i>
GUERIN Aurélie	<i>présente</i>
GUERINEAU Claude	<i>présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>absente</i>
MORINEAU Pascal	<i>présent</i>
PROUTEAU Xavier	<i>absent</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>présent</i>
TENAUD Gérard	<i>présent</i>

**OBJET : Subvention à l'association de l'Amitié – EHPAD Les Glycines**

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que l'Association de l'Amitié, association qui gère les animations de l'EHPAD, a sollicité une subvention auprès de l'EHPAD pour subvenir à son bon fonctionnement.

Il précise que l'EHPAD avait octroyé en 2023, une subvention de 500 €.

Il propose de réitérer pour l'année 2024 cette subvention à hauteur de 500 €.

**Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :**

- D'approuver le versement d'une subvention de 500€ à l'association de l'Amitié
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'EHPAD à l'article 6571.
- D'autoriser le Président à signer tous les documents à cet effet

.....

Pour copie conforme au registre  
Le seize décembre deux-mille-vingt-quatre,

Le Président,  
**Guy PLISSONNEAU**

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 23 décembre 2024.  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.